La HACA participe à la session de formation organisée par l'Union de radiodiffusion des États arabes (ASBU) autour des valeurs du service public

02 Mars 2018

AWATEF SAGHROUNI
TUNISIA
NAJI JAMAL EDDINE
MOROCCO
REAL BARNABE
CANADA

NAJI JAMAL EDDINE
MOROCCO

De gauche à droite : M. Stoneman, M. Fethi (Tunisie), M. Naji (Maroc), et M. Najar (Tunisie, coordonnateur ASBU Academy)

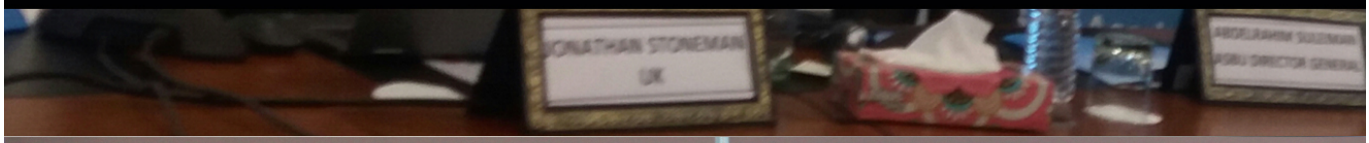

De gauche à droite : M. Naji (Maroc) ; M. Skander (Yémen) et M. Najar (Tunisie)

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a pris part, les 27 et 28 février 2018, à la session de formation organisée par l'Union de radiodiffusion des États arabes (ASBU), dont le siège est à Tunis, autour des « Valeurs du service public ».

Cette rencontre a rassemblé des professionnels du secteur audiovisuel public de différents pays arabes, notamment la Tunisie, le Maroc, le Soudan, le Yémen et l'Egypte. La Haute Autorité a été représentée par son Directeur général, Monsieur Jamal Eddine Naji, et deux cadres supérieurs du Département de Suivi des Programmes, Mme Bouchra El Hatimi et du Département des Etudes et Développement Mme Houda Sabiri.

Ce master class, animé par Pr. Ridha NAJAR, Coordonnateur de l'ASBU Academy, s'est déroulé sur la base d'exercices et études de cas pratiques, d'interventions d'experts de l'audiovisuel, à savoir Monsieur Jonathan Stoneman, expert de l'Eurovision Academy, Monsieur Maher Abderrahman, journaliste et expert tunisien, et Monsieur Jamal Eddine Naji ; ainsi que des débats, discussions, échanges et partage d'expériences entre les participants.

Dans son intervention, applaudie par tous, le Directeur général de la Haca a présenté quatre éléments essentiels constituant l'évolution historique d'un service public dans le monde arabe, soit quatre étapes : surveiller l'interdit ; glorifier les dirigeants et le pays pour développer le nationalisme ; légitimer, montrer les réalisations et mettre en exergue l'éloquence des intervenants publics ; et enfin, de nos jours dans nombre de pays, comme le Maroc, contextualiser en se basant sur le référentiel des droits de l'Homme, avec plus au moins de réussite.
Pour l'expert marocain, la valeur primordiale du journalisme est le professionnalisme, qui inclut, en plus des principes du métier, la déontologie et l'éthique. Aucune distinction ne doit alors être faite entre ces notions : l'information doit être exacte parce que la profession l'exige, comme elle exige

l'indépendance et le "Human interest". En effet, si le rôle des médias réside pour l'essentiel dans l'information, l'éducation et le divertissement, les médias, notamment publics, sont confrontés aux problèmes de la cohésion de la société et de l'inclusion démocratiquement agissante au sein de la société.
« Il ne faut pas donner au téléspectateur ce qu'il aime mais ce qu'il pourrait aimer », une phrase de Jacques Chancel, reprise par Monsieur Naji, dans le cadre de la promotion du service public, pour présenter au citoyen une production de qualité et ce, à travers, la mise en place d'une proximité culturelle et linguistique, la promotion du multi access, la créativité et l'innovation, l'amélioration du niveau de la citoyenneté démocratique et l'implication dans le « vivre ensemble ».

Monsieur Jonathan Stoneman, pour sa part, a indiqué que la qualité du service audiovisuel public repose principalement sur les ressources humaines et techniques mises en place et requises par la société de l'information. En effet, pour l'expert de l'Eurovision Academy, les principes de base du métier journalistique résident dans la précision et la pertinence, l'impartialité et l'indépendance, la connectivité et la responsabilité, l'équité et le respect. Il a également signalé que les valeurs du service audiovisuel public, comme souligné par l'Union Européenne de radiodiffusion (EBU), sont l'indépendance, la responsabilité, l'excellence, l'innovation, l'universalité et la diversité.

De son côté Monsieur Maher Abderrahmane a présenté l'expérience de la radio et télédiffusion tunisienne publique, qui a bénéficié, après le printemps arabe, d'une liberté d'expression mais ne respecte pas l'éthique de la profession journalistique. Raison pour laquelle, selon le journaliste, il est important de changer les lois régissant le secteur, de séparer le comité directeur de l'organe exécutif et d'offrir des formations de leadership aux responsables.
Il a aussi mis la lumière sur la nécessité de dresser d'abord les objectifs du service public et de mettre en place la bonne gouvernance pour les atteindre. Monsieur Abderrahmane a défini ces objectifs comme étant l'ensemble des engagements de l'institution publique envers la production et la programmation, qui sont intimement liés aux besoins sociaux, culturels et démocratiques de la société, en vue de garantir le pluralisme, la diversité et l'équité dans les médias. Pour l'expert tunisien, les valeurs de la production publique sont principalement la transparence, l'égalité des chances, l'éducation, l'innovation, l'interaction sur la base de l'engagement, la proximité et la lutte contre la discrimination de tout genre.

Monsieur Réal Bernabé, journaliste canadien, a présenté un projet intitulé "MedMedia", élaboré en 2014 par un consortium dirigé par BBC Media Action et financé par l'Union Européenne, visant à supporter les services audiovisuels publics, consolider les libertés médiatiques dans le monde arabe et appuyer les institutions et les individus engagés dans la réforme du secteur des médias dans la région MENA.

A noter, enfin, que la session a été marquée par la visite du Directeur général de l'ASBU, Monsieur Abderrahman Suleiman (Soudan) et clôturée par la remise de certificats de formation aux participants.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B